



**Intervention de Doris MADINGOU
Conseillère Municipale Groupe URC
Conseil Municipal du 7 décembre 2009
Délibération n° 94**

Monsieur le Maire,
Cher(e)s Collègue(s),

Nous ne voterons pas ce vœu.

Il en effet assez clair que ce vœu cherche à instrumentaliser une polémique en employant, qui plus est, des formules présupposant que la politique gouvernementale est délibérément anti-enfants.

La réalité est toute autre. Le projet de loi présenté le 9 septembre dernier vise à renforcer la protection institutionnelle des droits de l'homme.

L'objectif du gouvernement est de fusionner des institutions utiles et indispensables, mais malheureusement trop isolées pour être pleinement efficaces.

Le projet de loi organique créant le défenseur des droits, qui prend sa source dans la Constitution, va fédérer ces institutions dont fera partie le défenseur des enfants et dont les missions demeureront pleinement assumées.

Cette nouvelle institution aura les moyens, outre la simplicité découlant d'un interlocuteur unique, de s'imposer comme un véritable contre-pouvoir à l'image des Ombudsman nordiques.

La seule inquiétude légitime peut éventuellement concernée la transition qui devra maintenir tout l'acquis du défenseur des enfants et même le développer et le Parlement aura son rôle à jouer.

Enfin, je rajouterai, qu'en matière de défense de droit, le gouvernement n'a aucune leçon à recevoir du PS et de ses amis, car c'est lui qui a créé notamment la HALDE, qui a largement fait ses preuves et aura vocation à rejoindre le périmètre du défenseur des droits à l'avenir.

Ne confondons donc pas les objectifs légitimes qui sont poursuivis par ceux qui défendent effectivement au jour le jour les enfants avec la polémique que votre famille politique cherche à nourrir de manière scandaleuse et opportuniste.

Posons-nous peut-être la question positivement. La protection de l'enfance est une politique de proximité devant reposer en grande partie sur de la prévention, comment pouvons-nous alors renforcer notre action au niveau local.

Je vous remercie.

